

Cadres, ingénieur·es,
technicien·nes,
agent·es de maîtrise :

URGENCE LES PRIX EXPLOSENT ! ET NOS SALAIRES ?

Il n'y a jamais eu autant de travailleurs·ses payé·es au SMIC

Agriculteur·ices, professeur·es, agent·es de la RATP et d'EDF, et pas que ... La colère monte de plus en plus concernant la perte générale de pouvoir d'achat. Ni les annonces faites à l'issue de la Conférence sociale, ni celles du nouveau premier ministre, Gabriel Attal, ne répondront au problème de baisse du pouvoir d'achat des ingés, cadres et professions intermédiaires.

Alors que l'inflation a frôlé les 5% sur l'année 2023, que les prix de l'énergie et des complémentaires santé vont encore augmenter d'en moyenne 10%, et que le CAC 40 bat de nouveaux records en 2024, ce sont tou·tes les travailleurs·ses qui sont en droit d'exiger des augmentations de salaires pour pouvoir mieux vivre.

La dégradation des salaires est généralisée

Les salaires des cadres et professions intermédiaires n'ont évolué que d'environ 4 points, en euros constants, entre 1996 et 2021. Les salaires des catégories employées et ouvrières, quant à eux, ont augmenté d'environ 16 points sur la même base. (source : INSEE)

Pourquoi ? Car les cadres et professions intermédiaires sont systématiquement renvoyé·es à des augmentations individuelles de rémunération.

Conséquence ? Le tassement des salaires, et le nivellement vers le bas de toutes les grilles de rémunération. C'est pourquoi quand il y a augmentation du SMIC sans augmentation générale (et proportionnelle) des autres salaires ; tout le monde finit perdant·es. Sans réelle reconnaissance de nos qualifications et expériences accumulées, nos évolutions de rémunération et de carrière en pâtiront.

ugictgt.fr



Ensemble pour des hausses collectives

Une prime ici ou là ne sera jamais suffisante : ce sont 60 % des professions techniciennes et intermédiaires ayant bénéficié d'une prime ou d'une augmentation de salaire en 2022 qui considèrent qu'elles ne permettraient pas de maintenir leur pouvoir d'achat. Plus d'un cadre sur 2 (54%) déclare la même chose.

De plus, loin des clichés d'individualisation des professions cadres, ils et elles sont une écrasante majorité à vouloir des augmentations collectives (86%) !

... Et pour l'échelle mobile des salaires !

Une manière de régler définitivement les pertes de pouvoir d'achat serait de réinstaurer l'indexation des salaires sur les prix, comme c'était encore le cas de 1952 à 1983. C'est ce qu'on appelle l'échelle mobile des salaires, et 8 cadres sur 10 sont pour (82%), tout comme 9 salarié-es professions intermédiaires sur 10 (89%) !

Nous pouvons gagner !

Depuis la mobilisation contre la réforme des retraites, passée de manière autoritaire par le gouvernement, l'intérêt pour les actions syndicales a bondi.

67% des cadres sont prêt-es à se mobiliser collectivement pour les salaires

40% des cadres et des professions techniciennes et intermédiaires se disent prêt-es à se syndiquer pour obtenir des augmentations

(sources : baromètre ViaVoice/Ugict 2023)



Retrouvez le kit CGT "Urgence salaires", avec des outils pratiques pour le bon déroulement des négociations annuelles obligatoires, sur : cgt.fr/salaires



La CGT et son Ugict revendiquent :

des hausses générales de salaires

*

l'égalité salariale entre les femmes et les hommes

*

l'indexation automatique de tous les salaires sur le Smic et sur les prix, en mettant en place l'échelle mobile des salaires

*

le conditionnement des aides publiques versées aux entreprises (200 milliards d'euros en 2022) à un avis conforme des représentant-es du personnel sur les questions de salaires, d'emploi, d'environnement et de stratégie de l'entreprise

*

que la reconnaissance de nos qualifications se fasse par l'instauration de minima salariaux à l'embauche – selon le niveau de qualification initiale ou acquise par l'expérience – sur la base de la revendication CGT d'un Smic brut à 2 000 €

*

la réouverture des négociations salariales en cours d'année pour augmenter les salaires au moins autant que l'inflation



UGICT



Union
Générale des
Ingénieur-es,
Cadres et
Technicien·nes



Se syndiquer :



ugictcgt.fr